

## PROCEDURE D'ACCUEIL DES PATIENTS Consultations Institut de la Parentalité SENART

*Synthèse à destination du patient- Version 17 mai 2020*

L'Institut de la Parentalité suit les recommandations et priorise les téléconsultations durant la période de déconfinement. Si toutefois vous devez vous rendre dans nos locaux, merci de lire attentivement cette procédure :

Le **port du masque est obligatoire** pour les adultes, fourni par vos soins. Le professionnel se réserve le droit de ne pas vous accueillir en l'absence de masque.

Le **minimum de personnes doit être présent à la consultation**. Ainsi seront admis 1 enfant maximum et 1 parent maximum, sauf cas exceptionnel (voir avec votre praticien).

Les sanitaires du Pôle Médical de Sénart sont accessibles et régulièrement nettoyés par le service d'hygiène du Pôle. Pensez à vous laver les mains à votre arrivée ainsi qu'à votre départ.

Accès aux sanitaires sur le site de Floirac : Notez que les sanitaires ne seront pas accessibles. Merci de prendre vos dispositions avant la consultation.

Merci de respecter impérativement **l'horaire de consultation**.

### **Pour votre arrivée :**

- Veuillez attendre dans votre voiture jusqu'à l'heure exacte de votre RDV.
- Vous êtes prévenu par un SMS de la part du professionnel dès qu'il est prêt à venir vous accueillir à la porte d'entrée (les sonnettes seront condamnées).
- Dès votre accès à l'Institut, ayez positionné votre masque selon les recommandations.
- Saluer le professionnel oralement, sans engager de contact.
- Veillez à retenir votre enfant dans son élan vers le professionnel
- 1 pression de gel hydroalcoolique sur les mains est à appliquer à votre arrivée (mis à disposition sur la table d'entrée).
- Ne s'engager dans le couloir / espaces communs qu'après vérification qu'ils soient libres.

Aucun espace d'attente ne sera accessible au sein des locaux.

Accès sur le site de Sénart : Veuillez rentrer dans l'Institut par la porte d'entrée (en face de l'ascenseur, indiqué par un panneau) et sortir par l'autre porte indiquée par le thérapeute qui vous reçoit.

### **En consultation :**

- Respecter les gestes barrières durant toute la consultation.
- Veillez à ce que son enfant respecte les gestes barrières durant toute la consultation.
- Maintenir son masque selon les recommandations durant toute la durée de la consultation.

- Laisser le professionnel actionner les poignées de porte pour entrer et sortir du bureau de consultation.
- N'entrer en contact avec aucun objet du bureau, autres que ceux dédiés à votre consultation.
- Pas d'attente en intérieur pour les parents : Pour attendre votre enfant, vous serez invité à patienter à l'extérieur, tout en restant joignable (portable).

### Usage de matériel :

- Amener votre propre stylo patient pour remplir les éventuels papiers ou chèque.
- Amener des crayons de couleurs ou feutres pour votre enfant.
- Amener vos propres mouchoirs.
- Usage de jeux et jouets possible dans deux cas :  
Cas 1 : Parent, vous pouvez venir en consultation avec maximum 2 à 3 jeux ou jouets de votre enfant, qui vous sembleraient nécessaire pour le temps de la consultation. Attention, ces jouets doivent être transportés dans un sac plastique fermé. Il ne sera ouvert que dans l'espace du bureau, et les objets déposés uniquement sur la surface réservée aux jeux des patients. Suivre les indications du professionnel.  
Cas 2 : Le professionnel peut avoir préparé une poche de jeux dédiés à votre enfant. Seuls les jeux de cette poche pourront être utilisés durant la consultation. Ils seront exclusivement utilisés avec votre enfant. Désinfectés avant et après utilisation.
- Respectez la surface de jeux dédiée.

### Pour votre sortie

- Laisser le professionnel ouvrir la porte du bureau. Ne toucher aucune poignée de porte.
- Saluer le professionnel oralement, sans engager de contact.
- Veillez à retenir votre enfant dans son élan vers le professionnel
- Ne s'engager dans le couloir/ espaces communs qu'après vérification qu'il soit libre.

Sortie sur le site de Sénart : Veuillez sortir uniquement par la porte de sortie dédiée (à côté de l'espace d'attente habituel)

**En cas de début de symptômes du COVID 19 dans les 15 jours suivant la consultation, veuillez prévenir le professionnel qui vous a reçu.**

### Avant d'accéder à nos locaux, vérifiez que :

- Vous ne présentez aucun **symptôme** même discret, n'avez eu aucun **contact récent avec une personne contaminée** et n'êtes pas un **profil parmi les plus à risque de complication**.
- Vous avez pris connaissance que l'Institut de la Parentalité s'engage à respecter l'ensemble des mesures décrites dans sa procédure d'accueil mais **ne pourra assurer la garantie d'un risque nul de contamination**, encouru lors de votre déplacement et votre visite de consultation.